

## Cellule d'accompagnement des festivals

Devant les nombreuses incertitudes créées par la crise sanitaire et l'hétérogénéité des situations et des souhaits de chaque festival, Franck Riestter souhaite apporter un accompagnement au cas par cas aux organisateurs. En effet, si certains souhaitent déjà pouvoir annuler leur édition 2020, d'autres, pour qui le confinement ne crée pas de retard dans la préparation de leur édition, souhaitent attendre l'évolution de la situation.

En lien avec les autres ministères, la cellule d'accompagnement s'appuie sur les directions générales du ministère de la Culture et ses opérateurs, sur les directions régionales des affaires culturelles et les directions des affaires culturelles Outre-mer afin de recenser les différents besoins et d'adapter ainsi les réponses de l'Etat. La cellule d'accompagnement restera active jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Les organisateurs de festivals peuvent d'ores et déjà la joindre grâce au formulaire :

<https://www.culture.gouv.fr/Divers/Formulaire-de-contact-a-destination-de-la-Cellule-d-accompagnement-des-festivals-2020>

Pour toute information concernant les reports ou annulations de festivals, nous vous invitons à vous rapprocher de la DAC Martinique à l'adresse suivante : [festivalsmartinique-covid19@culture.gouv.fr](mailto:festivalsmartinique-covid19@culture.gouv.fr)